

DE BOUCHE À OREILLE

Décembre 2021 N°247

Ecris ta lettre
au Père Noël

VOUS SOUHAITE DE
JOYEUSES
FÊTES

St Marcel

Construisons ensemble notre ville

Agenda

Rencontrez votre maire

Samedi 11 décembre de 9h à 12h

Salle Bourvil

Permanence sans rendez-vous

Du lundi au vendredi

Dépistage COVID

Sans RDV, sans ordonnance, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, salle Michel Marigny

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, Place des Anciens Combattants

Tous les samedis matin

Rencontrez vos élus

Vos élus vous donnent rendez-vous à la mairie, le samedi matin, de 9h à 12h.

5 décembre

Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie

11h15 : réunion au cimetière, 11h30 : cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe.

17 décembre

Conseil municipal

A 19h, mairie

Les rendez-vous de la médiathèque

1^{er} décembre

Atelier pop-up

avec l'auteure illustratrice Annette Tamarkin à 13h45 pour les enfants de 6-7 ans et à 15h pour les enfants de 4-5 ans.

4 décembre

Matinette

A 11h

Atelier Noël nature

Fabrication d'une couronne de Noël et de petites décorations avec Cap au Vert à 14h dès 7 ans

8 décembre

Krok'histoires

à 15h

11 décembre

Club de lecture

A 10h

18 décembre

Comité travaux d'aiguilles

à 14h30

Colis de fin d'année aux aînés

Avis aux personnes qui se sont inscrites afin de bénéficier du colis de NOEL.

La mise à disposition se fera les : les mardi 21, mercredi 22, jeudi 23 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h, salle du Virolet.

Passées ces dates, aucune autre permanence ne sera organisée.

Les colis seront remis **UNIQUEMENT** lors des permanences.



À venir

Monsieur le Maire vous convie le vendredi 14 janvier à 18h30, salle du Virolet.

Retrouvez l'agenda en temps réel sur notre site internet
Pass sanitaire : renseignez-vous auprès des organisateurs avant de vous déplacer

De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Nadège Bourdon, Isabelle Aubry, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Marine Vincent, Benjamin Legeard, Vincent Lapert

Images freepik

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



Encore plus d'infos sur www.saint-marcel27.fr



Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr



mairie@marcel27.fr



Ville de Saint Marcel 27

3 questions à



Christophe Plas, Franck Duval et Gérard Adin.
Organisateurs du Téléthon

Sommaire

- 4 Grand angle : Comment célébrez-vous les fêtes ?
- 8 Vivre à Saint-Marcel
- 10 Zoom sur mes assos
- 12 Retour sur pellicules
- 14 Tribunes
- 15 Programme du Téléthon

En quoi consiste le rôle de coordinateur local du Téléthon ?

Notre rôle est de prendre contact avec les associations qui désirent organiser une ou plusieurs actions pour le téléthon. Après avoir compris les attentes et/ou les envies de chaque association pour leurs manifestations respectives, il faut préparer au mieux individuellement leurs besoins (matériels, dates et lieux), afin que chaque manifestation puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Quelles sont les manifestations prévues cette année ?

Avec les associations, nous nous sommes rassemblés début novembre pour réaliser le planning des manifestations. Vous le trouverez en page 15 (nous vous encourageons à détacher la page pour ne rien manquer) et tout au long du mois sur la page Facebook et le site de la Ville. Nous comptons vivement sur une large participation de tous.



Quel est votre rôle une fois toutes les manifestations terminées ?

Une fois toutes les animations terminées, il nous faut récupérer les dons et recettes de chaque association et centraliser les fonds. C'est alors que les calculs commencent car il faut tout vérifier. Il faut attendre vraiment la dernière animation pour collecter toutes les sommes afin de pouvoir les transmettre sur un compte spécifique dédié au Téléthon.

NUMÉROS D'URGENCE

Service eaux/Assainissement :
0.800.877.915
Maire-Adjoint de permanence :
06.83.82.10.03
Police Municipale :
06.83.82.10.06
Ordures ménagères (n° vert) :
0800.508.104

COMMENT CÉLÉBREZ

La ville de Saint-Marcel est jumelée avec :

- **Cerreto Guidi** en Italie
- **Bishop's Caste** au Royaume-Uni
- **Nädlingen** en Allemagne.

Comment se passe Noël chez nos amis ?

L'**Italie** est célèbre pour ses scènes de la Nativité ou presepi, et la Toscane, en particulier. La région possède une longue et riche tradition avec des exemples très impressionnants.

A Cerreto Guidi, l'effervescence se fait sentir dès les premiers jours de décembre et jusqu'à début janvier. **Les rues et la ville sont parsemées de petites et grandes crèches traditionnelles et pleines d'imagination.** Cela s'appelle la Via dei Presepi (la route des crèches).

Marcher le long de la route est une belle façon de passer une journée d'hiver autour de Noël. Il suffit de prendre un café ou un chocolat chaud pour se réchauffer les mains, d'enfiler un manteau et de se promener en admirant l'incroyable savoir-faire artisanal de cette belle ville toscane. C'est l'occasion de **découvrir de beaux petits marchés tels que le marché au chocolat.**



Crèche au crochet - mondialement reconnue - de Gessica Mancini, présentée au Pape pour Noël

En **Bavière**, la tradition perdure. Quatre semaines avant Noël commence la période de l'Avent.

Dans les familles, on prépare une couronne en sapin avec 4 bougies et une bougie est allumée chaque dimanche suivant. Les femmes cuisinent beaucoup de petits gâteaux, des pains d'épices... Les maisons sont illuminées à l'intérieur et à l'extérieur. Le sapin, le plus souvent naturel, est décoré avec des boules, des petits personnages, des bougies naturelles ou électriques et des fils d'argent. La crèche est installée à son pied. Dans certaines familles, les enfants découvrent le sapin décoré que le 24 décembre au soir. Ils entrent alors dans la pièce où se trouve le sapin tout illuminé, avec à ses pieds... les cadeaux...

Dès le mois de novembre, les préparatifs sont en cours pour Noël à **Bishop's Castle**.

Cette année, les habitants espèrent vraiment avoir de la famille et des amis pour Noël. L'hôtel de ville a même été réservé par une famille pour avoir plus d'espace afin de réunir tous les amis et toute la famille.

Des **concerts de Noël** sont organisés et la mairie se réjouit d'accueillir « The Churchfitters » (groupe de folk celtique basé en Bretagne) après la déception d'avoir dû annuler leur merveilleux spectacle en 2020.

Le 27 novembre, une **foire artisanale de Noël** est organisée avec de nombreux artisans locaux vendant leurs beaux produits faits à la main.

Nos amis italiens, allemands et britanniques ainsi que le Comité de Jumelage vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

- VOUS LES FÊTES ?

Après avoir chanté quelques chants de Noël ensemble, c'est la grande distribution des cadeaux. Cela étant, **la famille proche (parents, enfants et grands-parents) se retrouve à table pour un dîner simple, traditionnellement composé de pommes de terre en salade avec des saucisses de Strasbourg. Cette soirée se termine par la messe de Minuit.**

Le 25 décembre, c'est le jour où l'on prépare un grand repas (canard farci avec des pommes, des fruits secs ou des châtaignes accompagné de boules de pomme de terre (Klöße), du chou rouge et une bonne sauce de viande) et en dessert, des pommes au four ou de la crème bavaroise.

Le 26 décembre, jour férié en Allemagne, on va rendre visite à de la parenté plus éloignée.

La fréquentation de la ville a fortement augmenté au cours de l'été et cela continue avec les achats précoces des cadeaux de Noël. Le Conseil Municipal organise le **week-end des Lumières de Noël les 4 et 5 décembre, avec la grotte du Père Noël et un très grand sapin de Noël devant la mairie.**

Deux mariages vont avoir lieu en décembre car de nombreux mariages ont été retardés et, avec le contexte sanitaire, certaines personnes choisissent des célébrations plus petites et plus intimes en dehors de l'été après avoir attendu longtemps pour se marier !



Et chez nous ? Souvenirs d'antan

Il y a une vingtaine d'années, j'étais serveuse à l'Auberge des Prés qui se situait à la place du magasin Chauss Expo. C'était une belle bâtisse qui accueillait chaque midi et chaque soir de nombreux clients venus déguster la cuisine traditionnelle et familiale. Au moment des fêtes cela était également le cas.

Pour l'occasion le menu était revu pour y inclure des mets de fête : saumon, boudin blanc, etc. C'était de très bons moments que ce soit avec l'équipe comme les clients. L'ambiance festive était là.

Je me souviens d'ailleurs d'**un couple touchant pour qui ce moment en notre compagnie semblait très important. Ils avaient revêtu leur plus belle tenue et semblaient heureux de pouvoir partager ce moment de fête.**

C'était difficile pour moi de ne pas passer les réveillons avec mon mari et mes enfants mais d'avoir pu participer à rendre heureux des personnes, peut-être loin de leur famille en ces temps où l'on se retrouve habituellement, cela m'a touché et reste un **très bon souvenir** de mon temps passé à l'Auberge.

Quand j'étais petite, il y a une vingtaine d'années, avec mes 3 sœurs, on préparait, chaque année, un spectacle pour le réveillon de Noël.

Durant le mois de décembre on choisissait des musiques pour chanter, faire une chorégraphie voire même les deux. C'était toute une organisation et c'était très important pour nous.

Le soir du réveillon **nous présentions notre spectacle à notre public composé de... nos parents.** Et je me souviens chaque fois de la fierté que c'était pour chacun d'entre nous.

Puis nous avons grandi et sommes passé à des repas de famille plus classiques.

Ma plus grande fierté est que **« cette tradition » que nous avons renait ces dernières années** avec mes nièces qui me demandent de chorégrapier, de les faire répéter leur spectacle à présenter le soir du réveillon à leurs grands-parents, parents et oncles et tantes.

MESSAGE AUX ENFANTS SAGES

Nous avons reçu un message du Père Noël.... Il dit qu'il installera sa boîte aux lettres à l'école puis dans le hall de la médiathèque. Prépare ta liste, tous les mots gentils et les dessins que tu souhaites lui donner.
Attention de les poster avant le 22 décembre !



Cher Père Noël





Histoire de Noël

24 décembre, La lettre au Père Noël

Cher Père Noël, j'ai été bien sage cette année, alors je voudrais :

Des éponges, avec un côté doux et un côté qui gratte, tu sais, quand c'est vert..

•Du produit vaisselle pour aller avec. Je voudrais du produit vaisselle vert aussi pour vraiment aller avec ...

Du papier toilette. C'est pas pour moi, c'est pour ma petite sœur, elle va tout le temps aux cabinets. Elle y va tellement souvent, on dirait que c'est son métier. Le papier toilette, il faut pas un côté doux et un côté qui gratte, hein, il faut juste deux côtés doux.

Du café. C'est pour mon père. Je sais, ça l'énerve mais quand y en a plus ça l'énerve encore plus, alors...

Du chocolat. Plein.

Une nappe. Pour poser le chocolat dessus.

Un tire bouchon, parce que quand mon père ne trouve pas le tire bouchon, ça l'énerve.

Des bouchons, du coup, pour aller avec...

Une paires de lacets. Ben quoi, j'ai cassé les miens.

De l'huile.

Du beurre.

Un gros paquet de spaghettis. Parce que c'est bon,

les spaghettis. Avec papa, on en mange tous les jour. Un jour, il met de l'huile dessus ; le lendemain, il met du beurre.

Une assiette. Pour manger les spaghettis.

Une autre assiette. Ben oui, pour mon papa...

Bon, allez, encore une assiette, pour ma petite sœur, même si elle m'énerve, elle va quand même pas manger par terre.

Une boîte. Pas trop petite, quand même, c'est pour mettre plein de trucs dedans.

Plein de trucs. Ce que tu veux, choisis, c'est pour mettre dedans ma boîte.

Voilà, Père Noël, merci d'avance, passe un bon Noël toi aussi, et si tu veux, j'ai un bon de réduction d'un euro pour les éponges si tu le veux, je le dépose devant la boîte aux lettres, sinon c'est pas grave, je le donnerai à un pauvre qui n'a pas d'argent pour s'acheter des éponges.

Emma

Extrait de *Les jours pairs* de Vincent CUVELLIER et Thomas BAAS chez Hélicium



Idée recette

Pavé mi-cuit aux noix caramélisées

Ingrédients : 250g de beurre, 150g de chocolat noir, 150g de de sucre, 4 œufs, 150g de farine, 150g de cerneaux de noix, 2 sachets de sucre vanillé, 1 cuillère à soupe de miel, 1 cuillère à soupe d'huile de tournesol, 1 cuillère à soupe de cassonade, du sel.

Nombre de personnes : 4

Préparation : 20 min

Cuisson : 30 min

Allumer le grill du four. Mélanger le miel, l'huile et la cassonade. Ajouter les cerneaux de noix coupés en gros morceaux. Quand ils sont bien enduits, les retirer de la préparation et les déposer sur une plaque allant au four recouverte de papier sulfurisé. Les placer sous le grill 5 minutes pour les caraméliser. Surveiller pour éviter que ça brûle. Quand les noix ont une belle couleur, les sortir et les laisser refroidir.

Préchauffer le four à 180°. Dans une casserole, faire fondre ensemble le beurre et le chocolat coupé en petits morceaux. Hors du feu, ajouter le sucre, le sucre vanillé et la pincée de sel. Mélanger rapidement afin d'obtenir une pâte lisse et brillante. A l'aide d'une fourchette, incorporer les œufs un à un, puis peu à peu la farine. Bien mélanger.

Intégrer à cette pâte les noix refroidies, puis verser le tout dans un moule antiadhésif. Tapoter le moule afin d'éviter la formation de bulles d'air. Enfourner pour 25 min. le pavé doit être craquelé au dessus et très tendre à cœur.

Recette de Noël extraite d'*Une cuisine tout en chocolat* d'Alain SERRES et Nathalie NOVI chez Rue du monde

Vivre à Saint-Marcel

Aide énergie 2021/2022 : rappel

L'octroi de l'aide énergie (110 €) est destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu avant décôte (lignes 14 à 0).

Justificatifs à joindre à votre demande : carte d'identité, justificatif de domicile, avis d'imposition, RIB. La date limite de dépôt des dossiers en mairie est fixée au 3 décembre. Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

Attention aux arnaques !

Avec l'approche de Noël et de la fin d'année, la traditionnelle vente des calendriers va démarrer. Il est possible que vous receviez la visite des facteurs, des sapeurs-pompiers ou des éboueurs.

Restez vigilants, car il arrive que ces démarchages soient l'occasion de fraudes au démarchage. Au moindre doute, n'hésitez pas à prévenir le commissariat.

Nous vous rappelons aussi que les agents municipaux ne vendent pas de calendriers, ils n'en ont légalement pas le droit.

15 SAMU
LE SERVICE D'AIDE MEDICALE URGENT
Pour obtenir l'attention d'un équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, vous pouvez être redirigé vers un organisme de soins de suite.

115 SAMU SOCIAL SOS SANS ABRI
Pour signaler toute personne dans la rue, en détresse sociale

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
MAYENNE

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est recommandée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eau de surface ; eau de mare, de ruissseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.



Comment faire pour me débarrasser de mon vieux sapin après les fêtes?

Comme l'an passé, la commune propose un point de collecte pour les Saint Marcellois ; cette zone de dépôt des sapins se trouvera sur le parking devant la mairie jusqu'au 16 janvier. Les sapins seront déposés à la déchetterie, ils seront ensuite broyés pour être transformés en compost.

Nous vous rappelons, qu'un sapin déposé près des poubelles parmi les ordures ménagères ou sur le trottoir ne sera pas ramassé par les services de SNA. De plus, il est interdit d'abandonner son sapin dans la forêt ou sur le bord de la route.... Les habitants peuvent aussi se déplacer et porter leur vieux sapins à la déchetterie.

Recensement des personnes vulnérables

Le recensement des personnes âgées, handicapées, isolées, particulièrement vulnérables vivant à domicile, des personnes dont le chauffage serait gravement insuffisant, ou celles qui, pour se chauffer, recourent à des moyens de fortune les exposant à un risque d'intoxication au monoxyde de carbone mais aussi, les personnes sans abri... est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (en cas d'intempéries ou de plans d'urgence). Relevant de la compétence du maire et destiné à la mise en place d'un registre nominatif, ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux et sanitaires.

Ce registre nominatif d'inscription est ouvert en mairie pour les administrés ou leurs proches en faisant la demande (l'inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire). Les données recueillies sont strictement confidentielles. Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec le CCAS de la Ville.

Neige et verglas rappels

En période hivernale, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer la neige, et le cas échéant de racler le verglas, devant leur propriété sur le trottoir jusqu'aux caniveaux en dégageant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois... devant leurs habitations.

Du 3 décembre jusqu'au 15 mars, un service d'astreinte formé de 4 agents est mis en place à la semaine et par roulement. Il s'agit d'équipes en binôme avec tracteur équipé d'une lame à neige et d'un épandeur à sel, suivi d'un camion ravitailleur ; leurs missions principales : effectuer le salage des rues à pentes en première intervention ensuite les grands axes. Un autre binôme avec un épandeur à sel monté sur camion benne permettant le salage des écoles et lieux publics puis les axes secondaires.

En cas de fortes intempéries, nos agents ne peuvent intervenir sur l'ensemble des voies en même temps. Merci de votre patience. Soyez prudents en attendant leur passage.



Le carnet



Naissances

Toutes nos félicitations aux parents de :
Léonie POLO, Aron SHALA



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :
Yvette CONAN épouse DINE,
Gisèle PAPAUREILLE épouse MORDELLET,
Chantal SERRIÉ épouse DELFOSSE,
Mohammed BOUNOUARA

Des Saint-Marcellois à l'honneur au championnat de France de Cross-Country à Montauban

Les 13 et 14 novembre derniers, plus de 4 000 athlètes venus de toute la France se sont affrontés lors des différentes épreuves des Championnats de France de Cross-Country.

Parmi les coureurs qualifiés de l'équipe SPN Vernon Athlétisme, 3 Saint-Marcellois, entraînés par David GRARD, sont à l'honneur.

Marie GRARD (cadette) et Eliott IMBERT (junior) ont décroché une superbe médaille d'argent en relais mixte moins de 20 ans avec leur équipe également Ilona Heudebert et Oisin Davis.



Ceci a été complété par de très bonnes places lors des épreuves individuelles le lendemain, même s'ils avaient déjà beaucoup donné :

Marie GRARD (cadette) : 151^{ème} sur 325

Eliott IMBERT (junior) : 96^{ème} sur 308

Loïc FORET (Elite hommes) : 100^{ème} sur 355 (en photo ci-dessus)

Encore bravo aux Coureurs et à toute l'équipe !

LE THÉÂTRE DU DRAKKAR
PRÉSENTE

Vendredi 10 décembre : « Grand Hôtel »

Samedi 11 décembre : « soirée enfants »

Salle du Virolet (Saint-Marcel) 20h 30 :
Tarifs : Adultes 5 € - Enfants 3 €

PASS sanitaire + masque OBLIGATOIRES

COORDONNÉES
LE THÉÂTRE DU DRAKKAR
19 RUE DU VIROLET - 27066 SAINT MARCEL
TEL. +33 7 67 24 00 30
WWW.FACEBOOK.COM/LETHEATREDUDRAKKAR

+ d'infos

Service sports et associations

Espace Saint-Exupéry

02.32.54.90.88

associations@marcel27.fr



Zoom sur mes assos !

Saint-Marcel Judo à l'honneur pour le 1^{er} Tournoi benjamin

Sarah gagne un combat et ne sort pas de sa poule. Elle termine 3^{ème}. Emy découvre sa 1^{ère} compétition. Elle s'est bien défendue et finit 4^{ème} mais ne sort pas de sa poule.

Clhoé et Maira finissent 2^{èmes} de leur poule et perdent en demie finale. Elles terminent toutes les deux 3^{èmes}.

De très belles performances pour un début de saison... Bravo les filles !!! Le club Saint Marcel finit 8^{ème} sur 20 Clubs présents. Bravo les Judokas !!!



De gauche à droite : Nicolas HONDERLIK, professeur Saint Marcel JUDO, Sarah, Emy, Clhoé et Maira.



Nicolas et Clément

Pour mémoire :

L'association des **Arts Plastiques** propose des ateliers associant créativité et convivialité autour d'un grand nombre de pratiques artistiques : dessin, peinture, aquarelle, sculpture, modelage, poterie, peinture sur porcelaine, encadrement... Ces ateliers hebdomadaires sont encadrés par des professionnels et vous accueillent quel que soit votre niveau.

Les activités hebdomadaires ont repris et vous pouvez nous contacter pour faire un essai ou vous inscrire. Un passe sanitaire valide est nécessaire pour participer aux activités.

☎ 06 17 90 20 07 ou 06 61 93 40 34

✉ artsplastiques27@gmail.com

🌐 <http://apsm.asso.free.fr>

Le Club des retraités a établi son planning annuel d'activités

Le **Club des Pré-Retraités et Retraités** vous propose :

- 7 décembre : Concours de belote spécial Téléthon, Limite 70 personnes. S'inscrire au préalable,
- 13 décembre : Repas de Noël, salle du Violet, animé par P. DE SMET, 12h30. Prix adhérent au club 38€, non adhérent: 60 €. Limite de l'inscription le 2 décembre,
- 7 février : journée Thalasso à Ouistreham, transport compris, déjeuner sur place et 3 soins par personnes. Prix 150€/p, clôture des inscriptions le 2 décembre,
- 20 au 23 avril : visite de La Rochelle et de ses environs. Hébergement hôtel 3***, pension complète du dîner au 1^{er} jour jusqu'au déjeuner jour 4 et comprenant les visites mentionnées dans le programme, à disposition au club. Prix 600 €/p, s'inscrire avant le 15 janvier,
- du 16 au 23 juin : Circuit en Pologne : Varsovie, Cracovie, Auschwitz, Zakopane, Targane et Lodz. Magnifique voyage dans de très belles contrées et voyage du souvenir. Tarif pour 20-24 personnes 1595€/p (moins si 30 personnes), payables en plusieurs fois. Inscription le 15 décembre avec 30% d'acompte.

Pour toutes ces manifestations le Pass Sanitaire et le masque restent obligatoires.

☎ F. DERVAL au 07.77.08.50.43

☎ A. PRIOU au 06.78.74.57.98

Cérémonie du 11 novembre



Les commémorations dans chaque ville française font de ce jour où a été signé l'Armistice du 11 novembre 1918 clôturant la Grande Guerre, une journée d'hommage et de recueillement. Un moment dédié aux morts de ce conflit, mais aussi des disparus dans d'autres circonstances.

Merci à toutes les personnes ayant participé à ce moment de recueillement et félicitations à nos médaillés.



Attention travaux rue des Prés

Des travaux d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, éclairage public, télécommunication) sont programmés rue des Prés, depuis le carrefour avec la rue de Barrière jusqu'au rond point des Pléiades. Durée prévisionnelle des travaux : 3 à 4 mois. Montant estimé : 110 000 €



Décisions portant sur :

- > rédaction d'un cahier technique visant une demande d'agrément pour la cuisine centrale
- > audit énergétique des bâtiments communaux
- > Remplacement, renouvellement et désignation de membres au sein des commissions municipales, au SIÈGE, après de la SPL Normandie Axe Seine, pour le Comité de Jumelage. Désignation de 3 membres pour la CLECT.
- > Approbation du pacte de gouvernance de SNA
- > Marchés publics- Accord cadre avec la société TPN pour divers travaux de voirie- Suite à l'appel d'offres lancé, 10 lots attribués pour les travaux de rénovation du Complexe Léo Lagrange. Les lots Isolation thermique extérieure et Menuiseries extérieures, métallerie sont déclarés infructueux et seront relancés.
- > Recrutement d'un responsable des services techniques
- > Vote pour les subventions accordées aux associations et aux scolaires
- > Convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme avec SNA



Coffrets de Noël solidaires

La Ville reconduit son action de Noël en direction des plus démunis et en collaboration avec l'association « Le Panier Solidaire » : Le Coffret de Noël Fraternel.

Les personnes souhaitant prendre part à cette action peuvent déposer à la mairie ou à l'Espace Saint-Exupéry des coffrets (ou produits pouvant constituer l'un des coffrets ci-dessous) comme suit :

- le coffret gourmandises sucrées (pain d'épices, biscuits de Noël, chocolat)
- le coffret gourmandises salées (terrines festives de viande ou de poisson, plat cuisiné de Noël)
- le coffret bien-être (serviette de toilette, gant, produits de beauté, bougie parfumée)
- le coffret culture (livre, CD, entrée cinéma avec ses confiseries, carnet et son stylo)
- le coffret réveil doux (confiture, miel, thé, mug avec bonbons, biscuits)

Le tout accompagné d'un mot doux.

En raison des « consignes Vigipirate », merci de prévoir un emballage transparent.

Fin de l'opération : le 21 décembre

Des décors pour la fin d'année

Comme promis aux résidents, il tenait à cœur de la municipalité d'illuminer différents quartiers de notre ville : des guirlandes seront installées rues des Ecoles, Lilas, Rosiers et dans la cité Manuca.

Les 3 ronds-points du Boulevard De Gaulle et la Mairie seront décorés.

L'allumage des illuminations de Noël se fera le vendredi 3 décembre.

Cette opération a un coût pour la ville qui revient à 9620 € TTC mais quel plaisir de rentrer dans l'esprit de Noël...

Et n'oubliez pas de nous faire parvenir des photos de vos maisons décorées...



... pellicules



La parole à...



Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Les dernières commissions municipales se sont tenues sans la présence des élus de la liste d'opposition 100% Saint-Marcel qui a récemment décidé de ne plus y participer. Pour rappel, les commissions municipales (Finances, vie économique ; affaires scolaires, enfance et jeunesse ; vie associative, cadre de vie ; ...) sont des lieux de travail et d'échanges entre les conseillers de la majorité et de l'opposition ; Ces commissions sont aussi importantes car elles permettent de transmettre de l'information aux élus de l'opposition sur les affaires de la commune et de leur permettre d'avoir une vue transversale de la vie municipale. Elles donnent l'opportunité aux élus de l'opposition d'interpeller les élus de la majorité, de poser des questions complémentaires ; les élus de l'opposition peuvent y défendre efficacement leurs positions. Les orientations définies entre les différents élus sont ensuite examinées en bureau municipal (composé du Maire et de ses adjoints) et seront le cas échéant votées en conseil municipal. Il est donc particulièrement dommageable que les élus de l'opposition 100% Saint-Marcel aient décidé de s'enfermer dans cette opposition de principe, plutôt que d'adopter une démarche constructive pour Saint Marcel ! En tant qu'élus de la majorité, malgré les divergences, nous nous devons de rester ouverts et à l'écoute de l'ensemble des élus de l'opposition.

Hervé PODRAZA

Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Nous tenions à vous informer que le groupe 100% Saint-Marcel a décidé de ne plus siéger temporairement aux commissions préalables aux conseils municipaux. Si nous comprenons tout à fait que l'équipe majoritaire a été élue pour mettre en œuvre un programme, nous dénonçons le manque de transparence et de concertation. En effet, les grandes décisions qui impactent directement notre quotidien ne sont jamais traitées ni même évoquées en commission, ce qui laisse planer de sérieux doutes quant au respect de la démocratie locale. Qui plus est, l'opposition et la population ne sont pas les seules à être privées du droit d'information : les adjoints s'étonnent en séance de conseil municipal de découvrir certains sujets dans la presse comme la vidéo-verbalisation. Nous estimons donc que notre présence aux commissions n'est ni indispensable ni nécessaire aux yeux de la majorité et nous espérons vivement que la situation soit corrigée.

Néanmoins, nous continuons de siéger au conseil municipal et de solliciter M. Le Maire sur les sujets qui vous interpellent. Notre devoir nous tient à cœur et nous assurerons, avec la même vivacité, les fonctions que vous nous avez confiées. N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse centpourcent27950@gmail.com ou par téléphone au 0279040400.

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Chers (ères) amis (ies),
Assez des conflits, assez des affaires et assez des réprimandes...
Nous entrons dans une période de fêtes, du téléthon, etc.
De ce fait, cette tribune sera très simple.
Nous vous souhaitons d'agréables vacances.
Profitez de ces moments pour retrouver vos amis, votre famille et profitez-en.
Bien entendu, nous restons disponibles sur notre page Facebook ou à notre adresse mail saintmarcelestavous@gmail.com.
Belles fêtes de fin d'année à tous et au plaisir de vous retrouver en 2022.
Amicalement,

Michael Barton

S'ETEINT
DEPUIS MES
17 ANS

GENIQUE,
MA FILLE VIT

LE TÉLÉTHON

AFMTELETHON

INNOVER POUR GUÉRIR



3 ET 4
DECEMBRE
2021

2 décembre

de 20h à minuit

Tournoi inter-club **Volley-Ball** au Cosec

3 et 4 décembre

à partir de 13h30 le vendredi et toute la journée le samedi

Vente de décorations de Noël par les **Anciens Combattants** à Intermarché

3 décembre

toute la journée

Vente de cartes de voeux par les enfants de l'école Maria Montessori. Chaque parent est invité à acheter une carte (min. 1 €)

de 18h30 à 22h30

Jeux, relais nage et baptêmes de plongée avec la **Ligne d'Eau** à l'espace nautique

4 décembre

toute la journée

Vente de tableaux par les **Arts Plastiques** avec le soutien de la Mission Locale à Intermarché

matin

Judo Kim Family (amis, familles etc sont invités sur le tatami) à la halle des sports

de 15h à 17h

Soft Volley, ouvert à tous au COSEC

10 et 11 décembre

à 20h30

Soirées **théâtre** avec le théâtre du Drakkar (vendredi soir, spectacle adultes et samedi soir, spectacle enfants)

11 décembre

à 10h

Zumba-thon avec la **gymnastique volontaire**

19 décembre

à partir de 13h30

Loto et tombola de la **Ville**, en collaboration avec **APIS** & les **parents d'élèves de l'école de musique**, la **mission locale**

Sans oublier les **écoles**, les **commerçants**, le **club de tennis** et le **SMV**

la Ligne du don

3637

Service gratuit + prix appel



Un grand merci à tous les participants et toutes les associations impliquées

MA VUE
S'ÉTEINT
DEPUIS MES
7 ANS

LE TÉLÉTHON
PEUT TOUT
CHANGER

3-4 DÉC. 2021

35^e Téléthon

GRACE A LA
THÉRAPIE
GÉNÉRIQUE,
MA FILLE VIT

LE TÉLÉTHON
A TOUT CHANGÉ

3-4 DÉC. 2021

35^e Téléthon

LA FORCE DE GUÉRIR

on.fr

AFMTELETHON

MON FILS
EST DEBOUT

LE TÉLÉTHON
A TOUT CHANGÉ

France



FONDATION

MES MUSCLES
ME LÂCHENT

LE TÉLÉTHON
PEUT TOUT
CHANGER

3-4 DÉC. 2021

35^e Téléthon

LA FORCE DE GUÉRIR

Programme des animations
à Saint-Marcel

www.saint-marcel27.fr

35^e Téléthon

DONNEZ-NOUS LA FORCE DE GUÉRIR

3637 service gratuit + prix appel telethon.fr

AFMTELETHON



la Ligne du don

3637

Service gratuit + prix appel

